



# ENTRAIDE D'EGLISES

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

## Charité ou justice?

### SOMMAIRE

#### CHARITÉ, JUSTICE ?

Une enquête, des réponses

de Roumanie 2

de Pologne 4

de Lettonie 5

de Lituanie 6

Les Tsiganes 7

L'Entraide indispensable 8

Être charitable ou faire la justice? Dans le présent contexte néolibéral, cette question se pose de plus en plus. Que ce soit à l'Est ou à l'Ouest, elle est identique alors que la réponse peut en être différente selon les contrées, les histoires et les cultures! Si nous prenons comme guide le Concile Vatican II, deux points nous paraissent essentiels.

Le *Décret sur l'apostolat des laïcs* nous dit ceci <sup>(1)</sup> : Citoyens de divers Etats... „les laïcs ont à coopérer avec les autres citoyens... et à chercher partout et en tout la justice du Royaume de Dieu". Et les pères conciliaires d'ajouter que "d'un commun accord, les laïcs construisent l'ordre des réalités temporelles et le rendent sans cesse plus parfait". En outre, ils mettent en évidence une chose que l'on oublie parfois: "Il faut satisfaire d'abord aux exigences de la justice, de peur que l'on n'offre comme don de la charité ce qui est déjà dû en justice". Exprimant cela plus simplement, on pourrait dire: il convient prioritairement d'être juste, puis éventuellement de devenir charitable. A l'Entraide d'Eglises, nous avons le sentiment que ce que nous donnons, grâce à la générosité de nos donateurs et donatrices, finalement, correspond à une simple exigence de justice.

Nous le faisons selon nos possibilités. Possibilités limitées par l'information, le temps, les finances...Ici encore, le même Concile Vatican II vient nous éclairer en soulignant un autre point essentiel<sup>(2)</sup>. Lorsque chacun de nous, en solidarité avec les autres, contribue "au bien commun selon ses capacités propres et en tenant compte des besoins d'autrui, ...c'est alors et de plus en plus qu'il accomplit son devoir de justice". Avec l'aide des intéressés eux-mêmes, nous essayons donc d'identifier ces besoins et d'y répondre, ce qui rend plus efficaces les actions qu'ils ont entreprises avec dynamisme, courage et créativité. Nous le faisons selon nos capacités propres qui se sont orientées depuis près de quarante ans déjà vers les pays d'Europe centrale et orientale, pays où, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les besoins d'Eglises ne font que croître.

Pouvoir placer en toute modestie, au bon endroit, au bon moment, une petite pierre pour l'édification d'un monde plus juste, c'est ce que nous nous souhaitons les uns aux autres, en cette veille de Noël, en vous remerciant de tout cœur pour votre fidèle collaboration.

<sup>(1)</sup> *Décret sur l'apostolat des laïcs* : paragraphes 7 et 8

<sup>(2)</sup> *Constitution pastorale de l'Eglise dans le monde de ce temps*: paragraphe 30

Nicolas Bardos

Entraide d'Eglises asbl

Chaussée de Wavre, 216

B-1050 Bruxelles

Tél: 02/648 91 34

Fax 02/648 52 8 6

entraide-eglises@entraide-eglises.be

ccp: 000-0261436-21

# Justice ou charité ?

## Justice et charité ?

*L'Entraide d'Eglises organise une réflexion en commun avec ses partenaires et amis sur les manifestations concrètes de la justice sociale en Europe centrale et orientale.*

*Nous avons donc contacté prêtres, religieuses, laïcs, responsables de communautés religieuses, en prenant comme base de travail le Décret sur l'apostolat des laïcs -point 8 (documents du Concile Vatican II), et en demandant à chacun de commenter l'idée suivante, en fonction de son activité, de son Institution, de son Evêché, du parti politique qui a sa préférence, de la vie politique de son pays.*

**«Il faut satisfaire d'abord aux exigences de la justice de peur que l'on offre comme don de la charité ce qui est déjà dû en justice».**

Nous remercions très chaleureusement tous ceux et celles qui ont pris le temps de nous répondre et nous ont envoyé ces textes magnifiques. Pour leur permettre une totale liberté d'expression, nous avons tenu à préserver leur anonymat.

C. B.

### DE ROUMANIE

#### Justice et charité se rencontrent

La voix de quelques communautés religieuses

#### En communauté

Dans notre activité communautaire, il nous faut veiller à :

- payer à temps et suffisamment la femme de ménage, l'ouvrier ; se tenir au courant des barèmes fixés officiellement ;
- refuser de faire un cadeau au fonctionnaire pour que notre dossier soit traité en priorité, ou pour qu'il ne disparaisse pas dans les „affaires en attente” ;
- payer les impôts sans récriminer.

#### Dans notre jardin d'enfants:

- nous accueillons les enfants par ordre d'inscription, sans favoritisme, ni sur base de pots-de-vin ;
- nous demandons aux éducatrices de donner une attention privilégiée à l'enfant défavorisé ou retardé ;
- nous acceptons un minerval réduit si la famille est pauvre et traitons les enfants sans discrimination.

Dans la Polyclinique sponsorisée par notre ONG, les médecins donnent des soins gratuits aux pauvres. „Justice et charité se rencontrent”.

- L'ONG maintient son engagement financier envers la Polyclinique jusqu'à ce que celle-ci arrive à son autofinancement.
- Nous soutenons l'effort des responsables pour veiller aux bonnes conditions d'accueil et de traitement des patients, dans le respect et la dignité.

Grâce au travail en communauté, nous pouvons un tant soit peu restituer, de la part de la société entière, des droits «volés» à certaines personnes, notamment par :

- l'aide apportée dans l'éducation aux enfants qui ont des problèmes particuliers de comportement,
- l'enseignement d'une langue étrangère à des travailleurs qui vont partir à l'étranger,
- l'encouragement concret de jeunes filles de familles pauvres à faire des études universitaires,
- la prévention et la lutte contre le trafic d'êtres humains, et la sensibilisation des congrégations religieuses pour qu'elles s'impliquent dans ce travail,
- l'accueil, l'assistance et le travail pour l'intégration dans la société humaine de ceux qui ont quitté leur pays d'origine dans l'incertitude et le manque total de moyens pour survivre (demandeurs d'asile, réfugiés...).

#### Et l'Eglise, l'évêché, les paroisses ?

Nous avons l'impression que les prêtres, et même l'évêque, misent davantage sur la charité à faire que sur la justice à pratiquer, à défendre. Serait-ce par peur de voir notre Eglise accusée de faire du prosélytisme? Elle aurait pourtant un rôle important à jouer dans l'éducation des croyants, pour qu'ils prennent conscience que c'est un devoir des chrétiens de lutter pour une justice sociale plus grande et donc de la pratiquer eux-mêmes d'abord, comme un devoir chrétien de premier ordre.

Ce serait beau si celui qui est victime d'une injustice savait à qui s'adresser parmi ses frères dans la foi. Ce serait une chose extraordinaire si le curé disait le dimanche, après la messe: „Bougez-vous un peu, mes frères! Pour prendre la défense de N.N., nous avons besoin d'un conseil. Que celui qui a plus de

Roumanie - Cluj-Manastur  
Le Centre Social Saint Joseph

pouvoir ou de connaissances aide un moment celui qui ne sait se débrouiller seul dans cette affaire."

Compter avec la voix des laïcs serait aussi une manière de leur rendre justice.

Dans le cadre des paroisses, la prise de conscience du fait que la justice va de pair avec la charité semble plutôt réduite. Peu de paroisses ont accepté la création d'un bureau Caritas. Mais cela se fait pourtant progressivement. Par contre, beaucoup de paroisses ont un service organisé pour la visite des personnes âgées et des malades.

Bien que l'Évêché s'implique surtout dans l'éducation confessionnelle, il a soutenu jusqu'à présent la Faculté pour les assistants sociaux de Bucarest, comme une manière de préparer les chrétiens au travail social. Toutefois, il collabore moins qu'il ne le faudrait à la problématique des migrations dans des conditions risquées et dans les problèmes liés au trafic des êtres humains.

A Bucarest, un prêtre catholique, est fort engagé auprès des Tsiganes et il accueille beaucoup de monde, mais il est plutôt une exception.

### Les partis politiques s'intéressent-ils à la justice sociale ?

Le citoyen normal qui s'intéresse un tant soit peu à la vie de son pays, est informé par les mass medias. Ces media reflètent certains aspects de ce qui se passe dans la vie politique, économique, sociale, culturelle. Qu'en retiennent lecteurs ou spectateurs ? Généralement, ils en retiennent l'image d'une classe politique plus intéressée au prestige, au pouvoir et à l'argent qu'à la justice sociale. Naturellement, bien des choses – et sans doute l'essentiel – leur échappe, mais ce qui reste dans la conscience des gens, c'est la conviction que les hommes politiques n'ont aucun intérêt à améliorer la vie du citoyen et que, s'il y a eu des lois en faveur d'une plus grande égalité entre les habitants du pays, c'est grâce à l'intervention de l'UE qui impose ses conditions d'adhésion. Pour l'entrée dans l'Europe, on est capable de faire des efforts et de se conformer aux normes. En ce sens l'Europe joue parfois un rôle important dans le rééquilibrage de certaines situations d'injustice manifeste.

Cependant l'opinion qui prévaut dans le peuple est que le droit est du côté de celui qui a des relations ou qui a de quoi payer (les avocats, les juristes...), que les sentences en justice écrasent le petit, sans recours, victime de défenseurs corrompus qui, souvent, laissent traîner les choses.

Le sentiment d'injustice est d'autant plus aigü dans les couches défavorisées que les salaires des patrons et des hauts fonctionnaires s'affichent comme des symboles de réussite et donc de bonheur.

C'est ce que les mass media propagent comme modèle de vie. Le journal EVZ (Événement du Jour) vient de publier, avec des indications concrètes, le portrait des 30 personnalités les plus riches de Roumanie. Parmi eux se trouvent aussi les hommes au pouvoir. Ils ont des villas luxueuses et spacieuses, peuvent tout se permettre, dépenser des milliers d'euros pour un seul caprice. Cela doit créer la frustration et le désespoir. Il en résulte un grand nombre de suicides et des actes de violence.

La pratique des **bakchichs** est quasi généralisée et parfois incontournable si on a besoin d'une signature importante ou d'un service, même si celui-ci vous est dû. On justifie cela par les salaires insuffisants des prestataires de services. Il vaudrait certainement mieux payer convenablement les infirmières, les employés, et interdire les traitements de faveur.

En ce qui concerne la vie quotidienne des gens, on trouve peu de réalisations concrètes qui répondent à une volonté nette des gouvernants de mettre fin de manière efficace à des injustices précises, par exemple le relèvement du taux des petites pensions. Ils sont nombreux les **pensionnés qui traînent une vie de misère** après 30, 40 ans d'un travail souvent très dur dans des institutions d'État ou des firmes gérées par l'État. Comment vivre avec une pension de 280 lei (75 euros) dont la moitié doit servir à payer les taxes mensuelles ?

Ne parlons pas de l'exploitation de la main-d'œuvre par les grandes firmes. Personne n'ose revendiquer un salaire plus juste ou le paiement d'heures supplémentaires, par peur d'être renvoyé et condamné au chômage.



*Au-delà de la peur, qu'est-ce qui empêche les gens de s'opposer ouvertement ?*

Une Sœur roumaine, qui travaille dans le social, y voit comme cause la longue histoire d'oppression du pays. „Nous avons grandi dans une société où on se passait de l'un à l'autre la règle de survie suivante : **le sabre ne coupe pas une tête baissée**. Dès lors, il suffisait de constater le mal (le dysfonctionnement des institutions) en silence, sans chercher à le combattre.

Tout le monde parle de corruption massive dans tous les domaines (justice, politique, santé) et à tous les niveaux, mais nous, le peuple, nous n'avons ni la force, ni les moyens de lutter ouvertement contre cette corruption. Notre révolte est réelle, mais il n'y a pas de voix (organisations, syndicats etc...) pour défendre nos droits avec vigueur. On a l'impression que tout est comme infecté par le mal qui ronge du dedans la vie de la société. Nous n'avons pas la capacité de vaincre ce mal. Nous l'acceptons – trop souvent – comme quelque chose d'inévitable.

Il nous ont trompés, une fois de plus, ceux qui, dans leurs déclarations officielles ont juré de faire évoluer les choses dans le sens d'une plus grande justice sociale. Nous n'avons plus confiance en personne.»

Cependant, il y a actuellement des grèves pour revendiquer des salaires équitables: les enseignants du secondaire et des facultés, les travailleurs de la Régie des transports par métro. A quoi vont-elles aboutir ?

Une mairie de secteur a décidé de démolir un certain nombre de bâtiments construits sans autorisation préalable. Progrès ou simple lutte entre partis ? Notre réalité sociale se confond en grande partie avec la réalité politique."

Dans notre pays apparaissent un nombre croissant d'associations et de groupes de solidarité qui se dédient à mieux faire connaître les droits de ceux qui sont dans le besoin, afin qu'on les respecte. En général ils poursuivent une ligne correcte en travaillant à développer l'autonomie de leurs bénéficiaires. Mais il y a aussi, malheureusement, ceux qui travaillent surtout pour obtenir un profit, sans qu'il y ait de continuité dans l'activité commencée.

### L'apport des communautés occidentales

Nous, les Sœurs roumaines, nous vivons dans ce milieu social, et parfois il nous est difficile de discerner les vraies valeurs humaines et chrétiennes: nous ne les avons pas intériorisées de façon naturelle par l'éducation que nous aurions dû avoir, mais nous les avons entendues quand nous étions adultes. Jusqu'en 1990, il n'était pas question dans l'Eglise de Doctrine Sociale, de justice et de charité.

De ce point de vue, l'arrivée de congrégations des pays de l'Europe de l'Ouest est un grand apport pour nous. Elles ont apporté avec elles une manière naturelle, normale, de penser et d'agir librement, sans peur. L'Eglise a besoin de pareils modèles.

Dans le contexte négatif dans lequel se trouve la Roumanie, la charité apparaît comme un rayon de lumière qui pénètre timidement par une petite pièce sombre. Ainsi, par notre travail social, nous avons l'occasion de développer la charité par le support que nous donnons à ceux qui sont privés d'aide, et de sensibiliser en même temps des personnes influentes (patrons, politiciens etc) qui jouent un rôle important dans la vie sociale du pays.

Nos institutions se doivent de promouvoir la justice. J'ose croire que les personnes qui entrent en contact avec nous en feront l'expérience dans nos congrégations et dans nos associations. Non que nous soyons toujours capables de résoudre leurs problèmes, mais dans le sens où ces personnes trouvent une oreille qui les écoute, quelqu'un qui les soutient dans leurs efforts, en les aidant à voir les choses à partir d'un horizon différent, ce qui les encouragera

peut-être à lutter contre la passivité et le fatalisme.

Nous représentons une partie infime de la population roumaine, mais nous savons que les grandes choses ont souvent d'humbles commencements. Si nous persévérons dans ce que nous avons entrepris aux côtés des couches défavorisées de la société, nous arriverons à faire voir et à mieux comprendre ce qu'est la justice authentique et quel en est le prix.

## DE POLOGNE

### Quelques réponses brèves et spontanées

**U**n laïc engagé insiste sur la primauté de la charité sur la justice sociale, tout en mettant en garde contre les actions spontanées envers les pauvres et les nécessiteux sans avoir examiné chaque cas précis et sans le voir dans un contexte social plus large ni se poser la question de fond sur le pourquoi de sa détresse morale ou matérielle.

A force de vouloir venir en aide sans discernement on risque de mettre les gens pauvres dans une situation où ils deviendront éternellement assistés. Il vaut mieux leur offrir d'abord les moyens de se reprendre, de redevenir hommes et femmes debout.

Il y a, par exemple, à Varsovie un foyer pour hommes sans domicile fixe dont les habitants sont en train de construire dans leur quartier un home pour enfants issus des familles pauvres ou sans ressources. Ils apprennent à recevoir pour donner. Une excellente école de responsabilité et d'esprit civique.

Un journaliste attire l'attention sur le fait que chacun doit agir selon ses moyens, ses responsabilités, sa vocation. S'il peut avoir de l'influence sur les structures politiques ou sociales pour améliorer la situation des pauvres et des nécessiteux, qu'il le fasse de son mieux. Cependant, les structures socio-politiques, même idéales, laisseront toujours de la place aux simples gestes de charité envers le prochain dans le milieu qui est nôtre: «Les pauvres, en

effet, vous les aurez toujours avec vous, mais moi, vous ne m'aurez pas toujours.» (Mt 26,11). Mère Térésa de Calcutta ne cherchait pas à «sauver de la misère le monde entier», à transformer les systèmes politiques ni les structures sociales. Elle se penchait uniquement sur cet homme, cette femme, cet enfant qui étaient là devant elle. C'était tout.

Un membre du clergé de haut rang, d'ailleurs connu pour sa bonté et ses actes de charité aussi nombreux que discrets, déplore très sincèrement une situation concrète, où deux religieuses, portées sans doute par un noble élan du cœur, semblent oublier pour l'instant leurs vœux d'obéissance et prêchent à tort et à raison la charité avant la justice, se mettant ainsi constamment en conflit avec leurs responsables locales. Comme un bon père de famille l'évêque doit dans ce cas précis faire appel au plus grand respect du droit canonique et de l'Institution (la congrégation religieuse, le diocèse), tout en sachant qu'il sera critiqué d'avoir placé la justice [légale] avant la charité. Solitude de celui qui doit prendre la décision en dernière instance !

Un dominicain (enseignant) dit chercher plutôt une harmonie entre les deux: justice et charité, comme prière et travail, les deux étant également importants.

Lettonie



Le parti [composé en majorité par des chrétiens] qui vient de prendre le pouvoir en Pologne a pour programme "Droit et Justice". Il est trop tôt pour dire comment et dans quelle mesure il pourra s'acquitter de ses promesses pré-électorales. Il a commencé en tout cas par une mise en place des structures et des organes dont la tâche principale est de combattre la fraude, les affaires obscures de toute sorte, la délinquance juvénile et tous les fléaux de la vie sociale. Le mot justice est à la une. Si on pouvait donner confiance aux déclarations proclamées, la justice sociale pourrait petit à petit prendre la place des œuvres et des associations à caractère caritatif. Hélas! Au contraire, de nouvelles zones de pauvreté apparaissent, les anciennes n'ont pas disparu. Les pauvres, nous les aurons toujours avec nous ...

## DE POLOGNE ÉGALEMENT

La Fondation Jean Paul II est très engagée dans le programme éducatif pour les jeunes des pays d'Europe Centrale et Orientale. Nous avons 177 boursiers qui étudient en Pologne, à Lublin et à Cracovie. Le principe de ce programme est le suivant: il faut former les gens au niveau professionnel et chrétien et c'est à eux qu'appartient, ensuite, le travail intellectuel et social dans leurs pays respectifs. Nous n'avons pas de possibilité directe d'aider les gens sur place mais nos boursiers le peuvent. Il faut changer les structures oppressives par l'éducation et faire sauter l'injustice par une plus grande conscience des opprimés. Pour cela la formation intellectuelle ne suffit pas, on a besoin de la formation humaine et chrétienne. Je vous donne un exemple: pendant la révolution orange en Ukraine, tous nos boursiers s'étaient engagés - même ceux qui étudient en Pologne y sont allés. Dans notre travail, notre ligne directrice est de ne pas imposer le changement mais d'être le ferment intérieur qui n'accepte ni injustice ni mensonge. Il faut passer par les sciences humaines et les assises culturelles d'un peuple pour comprendre la situation et y trouver des remèdes.

## DE LETTONIE

*Justice et charité ? Justice ou charité ?*

Pour répondre à cette question, il est très important de tenir compte du contexte historique de notre pays. Au XI<sup>ème</sup> siècle, la Lettonie faisait partie de la Livonie et elle fut évangélisée grâce à l'Allemagne. En 1215, pendant le Concile Latran IV, le pape Innocent II a procuré à la Livonie, le pays qui venait d'être christianisé, le titre de «Terra Mariana». Durant les huit siècles suivants, se trouvant sur un carrefour européen, le territoire de la Lettonie est devenue partie ou colonie de différents autres pays (Suède, Pologne, Russie).

Le pays obtint son indépendance en 1918, mais la perdit en 1940, déjà, peu avant la Seconde Guerre mondiale. Les cinquante années de pouvoir soviétique qui suivirent ont marqué le destin du peuple pendant deux générations. Les conséquences de cette idéologie sont toujours présentes dans la mentalité des gens, même si depuis 1991, notre Etat a retrouvé son indépendance. Actuellement, la Lettonie, qui a adhéré à l'Union européenne, en est un des pays économiquement les plus faibles, avec un taux élevé de chômage et de corruption.

La foi a joué un rôle important dans la formation de l'identité du peuple. Les quatre grandes confessions présentes en Lettonie et comptant un nombre quasi équivalent de fidèles (luthériens, catholiques, orthodoxes et baptistes) ont recommencé l'œuvre d'évangélisation dans un esprit d'unanimité et de coopération.

Si nous regardons la situation actuelle dans notre pays, nous pouvons constater que l'Etat n'est pas capable de satisfaire pleinement aux exigences de la dignité humaine et de la justice. Le chômage, la pauvreté, la corruption, les problèmes de la citoyenneté et de l'immigration empêchent la réalisation de la justice. Pour répondre aux exigences de la justice, il est important également de tenir compte des questions d'ordre moral, souvent solutionnées par l'Etat d'une façon arbitraire et égoïste (comme les questions du mariage homosexuel, de

l'euthanasie, des avortements, etc.) En s'écartant de la loi morale l'homme détruit sa propre liberté, il se lie soi-même par des chaînes et brise les liens de fraternité.

Je vois ici précisément la mission de l'Eglise : une liberté authentique liée irrévocablement à la responsabilité. Construire la société comme communion. L'Eglise est la famille de Dieu où le plus grand est appelé à être le serviteur des autres, où le plus faible est objet d'attention et où le service de Dieu et des proches constitue la vocation de tous.

Je pense souvent au chapitre 17 de l'Evangile de St. Luc où Jésus raconte la parabole : «Qui de vous, s'il a un serviteur au labour ou à garder des animaux, lui dit à son retour des champs : 'Vite, mets-toi à table». Ne lui dit-il pas au contraire : «Prépare mon dîner. Mets ta tenue pour me servir le temps que j'aie mangé et bu ; après seulement, mange et bois». Sait-il gré à ce serviteur d'avoir fait ce qu'il lui a prescrit ? De même, vous, lorsque vous aurez fait tout ce qui vous a été commandé, dites : «Nous sommes des serviteurs quelconques ; nous avons fait seulement ce que nous devons faire».

Sans doute, pour comprendre comment ces exigences sont accomplies, il faut avoir des standards : qu'est-ce que la justice et qu'est-ce qui peut être considéré comme miséricorde ? En ce qui concerne l'Etat et les partis politiques, ces «exigences de la justice» sont des règles strictes rigoureusement contrôlées. Si quelque chose n'est pas fait comme il le faut, quelqu'un doit en répondre. Si, par surprise, on a fait quelque chose en surplus, le bienfaiteur reçoit alors des prix et des éloges. Peut-être ce «surplus» peut-il être considéré comme «œuvre de miséricorde».

Naturellement, en Eglise aussi - au niveau de la Curie, des institutions et des représentants concrets - on peut dire qu'il existe des règles et des standards, mais c'est différent. Premièrement, les standards sont beaucoup plus élevés, et deuxièmement, dans le cas du manque de respect ou de la désobéissance, on peut s'attendre au pardon et à la grâce. L'Eglise se base non sur la justice et la

vérité humaine, mais sur la justice divine. Nous ne pouvons pas changer, simplifier ou annuler quelque chose seulement parce que les exigences nous semblent trop élevées. Même si le chemin vers la justice et la vérité est encore long, les exigences demeurent.

L'Eglise de Lettonie ne possède pas de grosses ressources. Pratiquement pour tous ceux qui travaillent à servir l'Eglise et sa mission, les salaires sont bas et souvent les impôts ne sont pas payés. Les gens rencontrent bien d'autres problèmes et la question de la justice sociale demeure d'actualité.

Les œuvres de la charité, si elles sont effectuées pour le bien du prochain et pour la gloire de Dieu, ouvrent souvent le chemin à la justice et à la vérité. Le Christ fait de l'Amour un commandement nouveau et l'accomplissement de la loi. L'Amour dépasse toutes les vertus. C'est pour cela qu'en demeurant dans l'amour l'homme peut accomplir le mieux les exigences de la justice et de la vérité.

## DE LITUANIE

Justice et charité sont les valeurs fondamentales de la vocation chrétienne et de la vie. Quelle est la première, la justice ou la charité?

Si nous parlons de la charité sans incarner la justice de base, nous risquons d'aborder le registre du cynisme. Au contraire, si nous pratiquons la justice sans incarner la charité, le processus de justice devient cruel. Cela nous rappelle le registre de la dictature, ancienne ou nouvelle, peu importe...L'expérience du christianisme nous montre qu'il faut néanmoins que la justice se conjugue avec la charité. Sinon on passe d'une dictature à l'autre... de la dictature du communisme à la dictature du capitalisme ?

Dans la lettre de Jacques\* nous lisons que l'amour se moque de la justice. Quel est le plus important : la justice ou la charité?

Parler de la charité aux personnes qui étaient privées de leur droit de croire est risqué. Parler de la charité aux personnes qui sont privées de leur droit de survie est dangereux.



Lituanie. Route des Jeunes. Pèlerinage, cet été, à travers le pays.

Néanmoins, la situation était déséquilibrée durant le régime communiste et des chrétiens opéraient le miracle de la charité. Des chrétiens apprenaient à aimer leurs persécuteurs. Il serait plus juste de dire qu'ils incarnaient l'Evangile dans l'absurde.

Est-ce possible dans les nouvelles conditions de vie ? Est-ce possible lorsque le capitalisme prend de plus en plus de place dans la démocratie ?

Dire "justice et charité" mène finalement à la question sociale. Il est nécessaire de parler de juste salaire, d'impôts justes, de politique des entreprises moyennes qui fonctionnent. Il est inévitable de créer le capital social non seulement dans les cabinets des universités mais aussi dans la vie quotidienne.

L'économie ne fonctionne pas à long terme si elle ne tient pas compte du capital social. Lorsque l'économie fait du profit au dépend du capital social, ce déséquilibre a des conséquences. Ce processus de l'injustice peut provoquer l'instabilité à différents niveaux.

Dans notre diocèse, l'adéquation justice-charité est vécue convenablement chez les prêtres et les laïcs. Chacun bosse dans sa paroisse, la politique pastorale commune est respectée. On peut observer une certaine fragmentation entre les organisations et travailler davantage au niveau de la solidarité.

Les partis politiques travaillent davantage en fonction de l'image pour rester au bon niveau des sondages. Les partis chrétiens sont encore morcelés, quelques-uns ont bien travaillé. Le parti "Tevynes Sajunga" (conservateurs) travaille encore sur le champ de la justice, mais le seuil de la charité et du domaine

social reste encore à franchir...

En Lituanie il est urgent d'aborder la question sociale avec sérieux et de la résoudre. Jusqu'à présent, les syndicats ne fonctionnent pas bien, les mécanismes syndicaux n'arrivent pas encore à leur but. Le travailleur n'est toujours pas défendu.

Parler de justice-charité en Lituanie veut dire se pencher sur la politique des impôts, la maîtrise du capital social et le fonctionnement des syndicats. Sans quoi la démocratie grimace...

\* Eglise de St Jacques aux douze tribus vivant dans la dispersion.

Lituanie. Krikstenai. De jeunes bénévoles restaurent un petit centre sportif dans le but de réanimer un village



## LES TSIKANES

Un préambule : il faut bien se mettre d'accord sur le mot «charité» qui est considéré ici dans le sens «charité – assistance – aumône» et non pas dans le sens «charité – amour»; dans ce dernier sens, elle ne s'oppose pas à la justice, au contraire elle la renforce et elle doit être sans cesse pratiquée en toutes circonstances dans une relation d'égalité.

1. D'une manière générale, les communautés tsiganes sont très marquées par le rejet séculaire dont elles ont fait l'objet et qui a entraîné de leur part un repli sur elles-mêmes ; le rejet-repli sont constitutifs de la «culture tsigane», la méfiance (l'opposition parfois) vis-à-vis de la société est une caractéristique. Le rejet des Tsiganes culmine dans des phénomènes de persécution (l'holocauste sous le nazisme, l'épuration ethnique au Kosovo) mais il reste toujours présent, latent dans les mentalités de la population.

2. Cet état de rejet généralisé a entraîné une vulnérabilité particulièrement importante de nombreux groupes, sur le plan matériel et culturel, qui entraîne une immense déficience des droits fondamentaux: accès à la justice (institution), à la scolarisation, au marché du travail, à un habitat décent, aux soins de santé et cela, même dans des pays où ces droits sont explicitement reconnus. Avec comme conséquence que l'isolement, la marginalisation des Tsiganes s'accroissent.

3. La «distance des Tsiganes» s'est banalisée dans les mentalités, elle est presque institutionnalisée et elle est davantage considérée comme un phénomène sociologique que comme une injustice fondamentale. On constate d'ailleurs assez souvent que même les législations ou les réglementations concernant les Tsiganes visent davantage à protéger la société, à veiller à ce qu'elle ne soit pas encombrée par les Tsiganes ; ceux-ci le ressentent et ont l'impression que leur intégration dans la société suppose la désintégration de la tsiganité.

4. Le fait est que la situation des Tsiganes n'est pas considérée comme une injustice fondamentale et qu'à défaut d'aborder les problèmes dans leur complexité et leur spécificité, on a tendance à installer les Tsiganes dans une situation d'assistés qui les aide à survivre mais qui les maintient dans un état d'infériorité et donc de marginalisés ; ce dont d'ailleurs certains Tsiganes se satisfont tant la distance qu'il leur faudrait parcourir pour rejoindre la société est grande.

*Denis, petit garçon tsigane de Cluj, dont le sourire cache une condition très précaire.*



5. «Faire la charité» aux Tsiganes n'est qu'une question d'argent et c'est une humiliation qui les conforte dans leur état. Leur apporter la justice de participer aux droits fondamentaux est un problème infiniment plus vaste dont on se débarrasse en leur faisant reproche d'un comportement parfois inadéquat, évidemment né de leur passé de rejet. Un jugement moral justifie et avalise ainsi une impuissance, ou une indifférence ou une inertie de la société et, en tous cas, pérennise le rejet et empêche ou dilue le constat d'injustice qui s'impose.

Il faut bien s'entendre : chaque citoyen, qu'il soit Tsigane ou non, a des «devoirs», mais il est des droits imprescriptibles qui ne sont pas liés à des devoirs : le droit à la dignité notamment qui reste d'application même pour celui qui est pénalisé pour avoir enfreint les règles de la vie en société. Et d'autre part, les Tsiganes sont souvent les victimes d'une stigmatisation généralisée, et donc injuste, née d'une déviance ou de leur enfermement social.

6. Il s'agit d'abord de découvrir l'injustice vis-à-vis des Tsiganes, d'en prendre conscience, de la reconnaître et de la traquer en la conjurant par une politique – longue et difficile, il est vrai – fondée donc sur la justice et sur la participation. Mais la justice n'est pas seulement une question de réglementations ou de lois, c'est aussi et surtout une question de mentalités. Or un changement de mentalité ne se décrète pas, ni chez les Tsiganes, ni dans la société...

7. Dans la nécessité de satisfaire aux exigences de la justice, le rôle des Eglises est prépondérant. Il faut créer la conviction que les Tsiganes ont un droit inaliénable à la dignité en tant que personnes et en tant que groupe ethnique : il s'agit en l'occurrence d'un droit divin. L'adhésion à l'Évangile doit dépasser et surpasser la frilosité du fatalisme. Il s'impose que les Eglises – non seulement leurs structures mais aussi leurs membres – parlent et osent s'engager, même à contre-courant, dans un cheminement vers la Justice et la dignité ; c'est d'ailleurs dans ce pèlerinage, bien plus que dans leurs divisions doctrinales, que les Eglises se retrouveront dans leur Vérité.

8. La difficile et longue politique de «participation» doit être entamée ou renforcée ; elle n'interpelle pas seulement les décideurs ! La «grande politique» doit être infléchie par des activités-projets qui exigent l'endurance et doivent être élaborées et mises en œuvre dans un esprit non d'assistance humiliante, mais d'égalité fraternelle. C'est par une adhésion active et reconnue, fondée sur le partenariat, à des projets les concernant qu'un sentier sera dégagé qui mènera les Tsiganes à une participation à la société.

*Elisa & Léon Tambour*

# L'Entraide indispensable

## Projets soutenus par Entraide d'Eglises en 2005

### AIDE A L'INFORMATION

#### En Belgique:

Le Bulletin trimestriel. Six mille envois, quatre fois par an.

#### En Europe centrale et orientale:

- Envoi de livres et abonnements à des revues. 35 revues différentes et 145 abonnés. Envois spécialement destinés aux lecteurs orthodoxes : 50 abonnements au Service Orthodoxe de Presse (Paris).

**Lituanie.** Panevezys. Un prêtre anime une émission chrétienne qu'il a créée sur une chaîne publique, avec 20 apprentis journalistes formés par ses soins aux métiers de la radio.

- Aide à l'édition

**Croatie.** Mirotvorni Izavov (Défi de la paix) : revue trimestrielle à caractère œcuménique et interethnique éditée à Zagreb.

**Hongrie.** Merleg (Bilan): revue trimestrielle, éditée à Budapest et destinée aux chrétiens laïcs et prêtres pour les aider dans le renouvellement de leur Eglise.

**Lettonie.** Revue Christianos: publication orthodoxe (en russe) de la Fondation Alexander Men, éditée à Riga.

**Riga.** Centre d'information de l'Eglise catholique en Lettonie : salaires de la coordinatrice et d'un informaticien.

**Russie.** Revue Istina I Zhizn (Vérité et Vie): mensuel catholique ouvert aux orthodoxes, publié à Moscou.

**Russie.** Moscou. Bibliothèque de l'Esprit. Publications chrétiennes à caractère œcuménique destinées à toute la Russie et à la CEI.

### AIDE A LA FORMATION

#### BOURSES D'ÉTUDES

**A l'étranger :** Pologne. Lublin. Université catholique. Quatre bourses d'un an (anciennes républiques d'U.R.S.S.).

### ENTRAIDE D'EGLISES

*Organisation mandatée par les évêques des diocèses francophones de Belgique.*

#### Conseil d'administration:

Jean Moulart (Président),  
Père Thaddée Barnas,  
Nicolas Bárdos-Féltoronyi,  
Yves Charlier, Pierre Delooz,  
Herman Lombaerts, Baga Martens  
(resp. rédaction), Jacques Monnaie,  
Karl Wintgens

#### Secrétaire générale:

Catherine Berkans

**En Belgique :** un mois de formation intensive en anglais pour une jeune lettonne (licence en sciences religieuses à l'UCL).

### FORMATION PERMANENTE

- **Belarus.** Minsk.

Faculté orthodoxe de théologie. Institut du dialogue religieux et des Communications interconfessionnelles.

- **Lituanie.** Panevezys.

Centre catéchétique. Formation de catéchistes.

- **Roumanie.** Bucarest.

Soutien aux assistants sociaux travaillant en paroisse.

- **Bucarest.** Commission sociale créée par la Conférence des Supérieures Majeures de Roumanie.

**Cluj:** formation permanente des religieuses catholiques (de rite latin ou byzantin).

**Cluj:** Fondation orthodoxe Christiana, école pour jeunes en décrochage scolaire. Salaires d'un psychologue et d'un pédagogue.

### AIDE AUX ASSOCIATIONS

**C.C.I.T.** (Comité Catholique International pour les Tsiganes). Participation des pays d'Europe centrale et orientale au congrès annuel.

**J.O.C.** Roumanie. Satu Mare. « Maison du travail », centre d'information par et pour les jeunes.

**Roumanie, Cluj :** paroisse gréco-catholique de Manastur (aide aux sans-abris). Salaires d'un assistant social et de la cuisinière.

**Roumanie.** Brasov. Envoi de 16 jeunes aux JMJ de Cologne, en août 2005.

### RENCONTRES VOYAGES ACCUEIL

Un poste indispensable si nous voulons réaliser une entraide d'Eglises efficace et cordiale.

**COÛT** Total des projets : 75.200 Euros (3.033.560 BEF)

**Chaque année, les projets que nous soutenons sont expliqués en détail dans notre bulletin trimestriel de septembre. Vous pouvez le recevoir sur simple demande.**

*Aidez-nous à tenir nos engagements pour cette année. Aidez-nous à répondre à de nouveaux appels.*

## Sans vous, nous ne pouvons rien faire

Vos dons seront reçus avec reconnaissance au

**CCP: 000-0261436-21**

**d'Entraide d'Eglises,**

Chaussée de Wavre, 216  
1050 Bruxelles

Si vous le désirez, une attestation fiscale peut vous être délivrée pour vos dons de 30 Euros et plus.

Dans ce cas, vous pouvez les verser à Caritas Secours International  
CCP: 000-0348850-38  
avec impérativement la mention  
«Entraide d'Eglises S.I.C.»

Toutefois, par décision ministérielle, ces dons ne pourront être affectés qu'à certains pays : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Géorgie, la Macédoine, la République moldave, la Slovénie et la Yougoslavie. Une attestation à joindre à votre déclaration vous sera envoyée par Caritas.

### Avez-vous songé à un ordre de virement permanent ?

Nous vous signalons qu'Entraide d'Eglises est habilitée à recevoir des legs.

Vous pouvez désormais retrouver Entraide d'Eglises sur le net :

**[www.entraide-eglises.be](http://www.entraide-eglises.be)**

Ouvrez notre nouveau site et dites-nous ce que vous en pensez !

*Petit clin d'œil d'une icône polonaise:  
Le sommeil des mages.  
Dans la Bible, c'est par  
les songes que Dieu se  
manifeste le plus  
souvent.*

